

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 62 (2004)

Heft: 2: Évolution du monde du travail et pathologies émergentes ; Administration et gestion publique (II)

Artikel: Évolution du monde du travail et perspectives

Autor: Fedotov, Igor

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-141517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉVOLUTION DU MONDE DU TRAVAIL ET PERSPECTIVES

Dr. Igor FEDOTOV

Senior Specialist on Occupational Health In Focus Programme SafeWork

International Labour Organisation

fedotov@ilo.org

1. Situation actuelle : Brève analyse

Au cours des dernières décennies, on a assisté à des changements majeurs dans nombre de domaines de la santé au travail (ST), résultant de certains facteurs: développement progressif de la législation relative à la ST; poursuite du développement des infrastructures pour la pratique de la ST; avènement des nouvelles technologies; avancées déterminantes en médecine et hygiène du travail, en chimie et en science des matériaux; adoption de plus en plus courante de l'automatisation et des principes ergonomiques; application généralisée des techniques de maîtrise et de gestion des risques; et progrès considérables dans l'organisation du travail. De nombreux pays, reconnaissant qu'il n'est pas de développement durable sans une main-d'œuvre en bonne santé et que l'amélioration des conditions et du milieu de travail signe le succès de la politique socio-économique, édifient actuellement un cadre législatif structuré en sécurité et santé au travail (SST), se fondant sur les instruments internationaux de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Dans l'Union européenne (UE), on constate une tendance de plus en plus marquée à l'établissement d'une législation paneuropéenne en SST.

Tout en prenant acte des différences existant entre pays industrialisés et pays en voie d'industrialisation, il faut reconnaître certaines évolutions positives survenues dans la qualité de la vie au travail au cours des années 1980 et 1990 pour bien se rendre compte de l'ampleur des améliorations obtenues. Exposition aux vibrations, travaux dangereux, bruyants et sales ont reculé au fil des ans. Nombre de maladies professionnelles courantes ont baissé et le recours aux mesures de lutte contre l'empoussièrement s'est traduit par une réduction très sensible de la prévalence de la pneumoconiose

des mineurs de charbon et de la silicose dans les pays développés. Le Programme OIT/OMS de lutte contre la silicose a été créé en 1995 pour éradiquer dans le monde entier cette maladie extrêmement débilitante. La byssinose et de nombreuses zoonoses professionnelles traditionnelles comme l'infection charbonneuse sont maintenant beaucoup plus rares. De nombreux pays font état d'un recul des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP). Tous ces progrès ont été possibles grâce aux améliorations considérables apportées aux techniques de maîtrise des risques et à une surveillance efficace de la santé des travailleurs. Les risques d'exposition n'ont certes pas complètement disparu, mais ils sont mieux compris et on les rencontre dans un environnement maintenant beaucoup mieux contrôlé; les travailleurs en ont une meilleure connaissance et y sont davantage sensibilisés; on bénéficie des avancées technologiques; la réglementation de la SST est plus stricte; et les normes techniques mieux appliquées.

Néanmoins, nous ne saurions nous satisfaire ou nous vanter sans réserve des résultats atteints. Si des progrès ont été accomplis au niveau des conditions de travail classiques, y compris en matière de relations professionnelles, le lieu de travail demeure dangereux avec ses multiniusances pour la santé. D'après l'OIT, environ 2 millions de personnes meurent chaque année des suites d'AT-MP.

Annuellement, il se produit environ 270 millions d'accidents liés au travail et 360 000 accidents mortels pour une population mondiale active estimée à 2,7 milliards; on dénombre 160 millions de nouveaux cas de maladies professionnelles dont 30 à 40% débouchant sur des maladies chroniques et environ 10% entraînant une incapacité permanente. De nombreuses lésions ou maladies professionnelles ne sont ni diagnostiquées ni déclarées. Seuls 5 à 10% des travailleurs des pays en voie d'industrialisation et 20 à 50% des travailleurs des pays industrialisés, à quelques exceptions près, ont un accès satisfaisant à des services de ST. L'incidence des accidents mortels, des lésions et des maladies professionnelles est beaucoup plus élevée dans les pays en développement que dans les pays développés, même si aucune région n'est épargnée.

Dans l'UE, où les conditions de travail sont relativement sûres et sécuritaires, 6,75 millions de travailleurs sont victimes tous les ans d'accidents liés au travail dont 9 000 sont mortels; 350 millions de journées de travail sont perdues à cause de problèmes de SST, ce qui correspond à 2,6 à 3,8% du PNB de chaque pays et les coûts directs de la réparation se montent à 20 milliards d'€.

Les produits chimiques qui ont sensiblement contribué à l'amélioration de notre qualité de vie représentent une menace grave pour notre santé et notre environnement lorsqu'ils sont mal employés. Les industries qui les mettent en œuvre sont tellement nombreuses que près de 2 travailleurs sur 3 dans le monde sont exposés à de telles substances dans le cadre de leur travail. La production annuelle de substances chimiques dépasse largement les 400 millions de tonnes et ce chiffre est en augmentation. Sur les 100 000 produits chimiques existants et utilisés couramment dans

l'industrie et l'agriculture, seuls 3 000 ont fait l'objet d'une évaluation des risques et 250 sont des cancérogènes reconnus. Tous les ans, 1 500 nouvelles substances apparaissent sur le marché. Les agents allergènes sont de plus en plus nombreux à causer des maladies professionnelles. Quelque 3 000 allergènes cutanés ou respiratoires ont été recensés et l'asthme professionnel est en augmentation constante depuis une dizaine d'années. Toutefois, les substances chimiques faisant maintenant partie de notre vie, la meilleure parade est encore d'apprendre à les utiliser en toute sécurité.

Dans les *pays en voie d'industrialisation*, les travailleurs sont massivement exposés aux risques professionnels dans l'agriculture, les industries d'extraction primaires et l'industrie lourde. Travaillant avec des équipements très vétustes et dangereux, ils doivent aussi effectuer des travaux physiques lourds en ambiance chaude où ils sont exposés à des poussières minérales et organiques ou à des pesticides. De telles conditions de travail mettent en péril leur sécurité et leur santé et leur font payer un lourd tribut. Dans nombre de ces pays, les infrastructures des services de ST sont sous-développées; la majorité de la population active travaille dans des PME ou dans l'agriculture et n'a bien souvent même pas accès à de tels services.

Dans les *pays industrialisés*, la charge de travail globale a baissé du fait de la réduction du temps de travail. Les conditions de travail matérielles y sont plus favorables (bruit, vibrations, travaux dangereux, exposition aux substances toxiques, travaux physiques durs ont reculé). Les relations et les conditions de travail se sont elles aussi améliorées. Les tendances défavorables ou nocives concernent surtout les facteurs de stress professionnel: cadences de travail, contraintes temporelles, travail posté, charge de travail mentale et décalage entre connaissances et qualifications et travail à effectuer dans un environnement professionnel en mutation constante. Aujourd'hui, environ 30 à 50% des travailleurs de ces pays déclarent souffrir de stress psychosocial et de surcharge. Ces facteurs psychosociaux vont de pair avec des maux tels que: réactions de stress, dépression, insatisfaction professionnelle, mal-être physique et mental, risques cardio-vasculaires élevés, particulièrement hypertension. Les études montrent que 50 à 60% de l'absentéisme en Europe est lié au stress professionnel. La croissance économique élevée dans ces pays s'est traduite par des effets positifs sur la qualité de la vie au travail et sur le milieu de travail en général. Simultanément, elle a entraîné une augmentation considérable des facteurs professionnels de stress psychologique ou mental, des pathologies d'hypersollicitation de l'appareil locomoteur, des troubles musculo-squelettiques et de nouveaux risques liés à l'avènement des nouvelles technologies et difficiles à identifier (technostress).

Outre les aspects humains des AT-MP – citons les dures épreuves que traversent les travailleurs et leurs familles lorsqu'un de leurs proches est malade ou décède – les conséquences économiques et sociales sont aussi très lourdes. Les sommes payées, chaque année, au titre de la réparation des AT-MP dans le monde sont considérables et représentent jusqu'à 5% du PNB mondial. Les dépenses des régimes de réparation dans les pays de l'OCDE étaient d'environ 122 milliards de US\$ en 1997.

On compte 500 millions de travailleurs ayant une incapacité de travail dans le monde. Or, d'après les estimations de la Banque mondiale, deux tiers de l'absentéisme dû aux AT-MP pourrait être évité si on s'efforçait de mettre en œuvre de bons programmes de SST.

2. Rôles et responsabilités

Gouvernements, employeurs et travailleurs ont des responsabilités très claires en matière de SST. Ces responsabilités sont spécifiées dans deux conventions de l'OIT: n° 155 sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; et n° 161 sur les services de santé au travail, 1985.

2.1 Gouvernements

Le rôle des gouvernements est crucial dans l'établissement d'une politique nationale cohérente en SST, l'élaboration et l'application de la législation, l'établissement d'infrastructures solides pour la pratique de la ST et la fourniture des services de ST à tous les travailleurs, dans toutes les branches de l'activité économique et du secteur public. Aujourd'hui, les institutions gouvernementales se heurtent à des difficultés considérables pour suivre l'évolution dans une économie mondiale en constante mutation qui requiert des adaptations au niveau national et à celui des entreprises. Cette évolution s'effectue dans un contexte d'ouverture des marchés et de concurrence, de déréglementation, de transformations économiques, sociales et technologiques résultant de la mondialisation de l'économie.

Les tendances structurelles récentes et l'évolution du marché du travail ont eu pour effet de modifier la nature même du travail et du contenu des emplois. Les relations d'emploi ne cessent de se diversifier et de prendre de nouvelles formes. La libéralisation des marchés et du commerce fait qu'il est très rare, sinon inconcevable de nos jours, de pouvoir conserver le même emploi tout au long de la vie. Cette tendance au changement d'activité professionnelle aura sans doute des répercussions pour les spécialistes de la prévention, mais aussi pour les régimes de réparation, car il sera difficile d'établir le lien de cause à effet aux fins de l'indemnisation des maladies professionnelles. Le nombre de travailleurs à temps partiel et de travailleurs indépendants devrait augmenter. Le travail à domicile, le télétravail et le travail de bureau hautement spécialisé représentent des débouchés en pleine expansion dans de nombreux pays. Une autre tendance importante est l'augmentation croissante des PME qui ne sont pas moins de 100 millions de nos jours et emploient plus de 1 milliard de travailleurs.

Autre phénomène à souligner dans les pays industrialisés: le vieillissement de la population active.

Même si le marché du travail est très contrasté dans un pays, les gouvernements devraient s'efforcer d'assurer des services de ST à tous les travailleurs, y compris à ceux qui exercent une activité

indépendante. Pour cela, il leur faut imaginer et offrir toute une gamme de services de ST soit par l'entremise de soins de santé primaires, soit dans des cadres médicaux spécialisés. L'action des gouvernements est déterminante pour créer des environnements qui appuient les programmes de ST. Parmi les nouveaux mécanismes envisageables, citons: établissement de services consultatifs complets par les organismes gouvernementaux; développement de programmes d'application et de systèmes de gestion volontaires; et création de programmes d'action nationaux conformes à l'approche intégrée de l'OIT en matière de SST adoptée par la Conférence internationale du Travail en 2003.

2.2 Partenaires sociaux – employeurs

C'est avant tout aux employeurs qu'il incombe d'assurer la sécurité et la santé des travailleurs. Même s'ils savent que la productivité de l'entreprise dépend de la santé de leurs employés, tous ne sont pas prêts à consacrer argent et temps à la prévention. Avec l'intensification de la concurrence, ils cherchent plutôt à réduire leurs coûts et donc à dépenser moins pour la SST. Lorsqu'il existe des régimes de réparation, ils préfèrent verser des primes de risque aux travailleurs qui effectuent des travaux dangereux. Dans une conjoncture de chômage, les travailleurs sont prêts à mettre leur santé en danger pour ne pas perdre leur travail et pour gagner plus d'argent ou bénéficier d'autres avantages. Or, les primes de risque versées sont incomparablement plus coûteuses que ne l'est l'aménagement de lieux de travail sûrs et sécuritaires. Les employeurs devraient considérer que les dépenses consacrées à la SST sont une *valeur ajoutée* qui contribue à la productivité de l'entreprise. En Europe, citons à cet égard la campagne organisée surtout à destination des PME sur le thème: «Une bonne sécurité et santé sont une bonne affaire» pour sensibiliser les gestionnaires des entreprises aux avantages de la prévention.

2.3 Partenaires sociaux — travailleurs

Les travailleurs devraient apporter leur appui aux employeurs et aux services de ST et collaborer avec eux pour assurer la mise en œuvre des programmes de ST dans les entreprises. Leur participation active est déterminante parce qu'elle est un gage de réussite et d'impact.

Les nouvelles formes de travail et l'évolution des relations d'emploi, le développement du travail indépendant, de la sous-traitance et de l'externalisation des services font que de nombreux employés travaillent loin de leur lieu de travail. Un tel phénomène pose le problème de la gestion des risques professionnels et de la responsabilité en matière de SST. Cette évolution exige qu'on établisse des systèmes pérennes de culture d'entreprise dans lesquels les employés se sentent personnellement responsables de leur propre sécurité et santé et veillent à la sécurité et à la salubrité de leurs conditions de travail. Dans un sens plus large, le concept de culture d'entreprise tel que défini par le Comité mixte OIT/OMS consiste en une réflexion des systèmes de valeur essentiels adoptés

par l'entreprise concernée. Une telle culture se reflète en pratique dans les systèmes de gestion, la politique du personnel, les principes de participation, les politiques de formation et le management de la qualité par l'entreprise.

A l'avenir, nous aurons davantage besoin d'une population active plus professionnelle, mieux informée et ayant plus confiance en elle et en ses moyens. Le rôle de la formation et de l'éducation des travailleurs est essentiel à cet égard.

3. Pratique de la santé au travail

Depuis les années 1980, des progrès considérables ont été accomplis pour donner à la pratique de la ST une dimension globale dans laquelle on cherche à protéger et à promouvoir la santé des travailleurs, ainsi qu'à maintenir et promouvoir leur capacité de travail en accordant une importance particulière à l'établissement et au maintien d'un milieu de travail salubre et sûr.

Certains considèrent que la ST consiste en une série d'activités qui incombent aux seuls professionnels de la ST; ce n'est pas le cas. La ST est une activité multidisciplinaire exigeant une véritable alliance de toutes les parties concernées avec un engagement fort aux trois niveaux que sont la société, l'entreprise et l'individu. Une telle participation ne peut se faire sans un système bien développé et bien coordonné au niveau national et à celui de l'entreprise. La tâche consiste à mettre en place une infrastructure englobant les systèmes administratifs, organisationnels et d'exploitation nécessaires pour mener à bien la pratique de la ST et assurer son développement systématique et son amélioration permanente.

3.1 Management de la qualité

Actuellement, le management de la qualité est une des caractéristiques originales de la pratique de la ST. Le but ultime recherché est l'amélioration continue de la qualité et son management est une responsabilité partagée conjointement par les gestionnaires et le personnel. Cet objectif s'applique aussi à la SST. Certains pays (Royaume-Uni, Finlande, Pays-Bas, Espagne et Suède), ont déjà fixé des exigences pour la mise en œuvre des principes du management de la qualité en SST, lesquels incluent audits, certification et lignes directrices régissant la bonne pratique en ST.

4. Perspectives

De nombreux risques actuels bien connus vont continuer à exister sur le lieu de travail pendant des années encore avant d'être véritablement maîtrisés. De nouveaux risques vont émerger avec le développement des nouvelles technologies. Il faut donc être en mesure d'effectuer des évaluations prédictives des risques et de les maîtriser avant qu'ils ne causent des préjudices, plutôt que de réagir

une fois que les problèmes de santé seront là, ainsi que tout faire pour adapter la pratique en ST à l'évolution constante des risques professionnels.

Aujourd'hui, avec l'utilisation sans cesse croissante de l'informatique et la normalisation de la présentation des données d'exposition, le plus difficile n'est plus d'évaluer les risques, mais de les maîtriser,

L'amélioration de la qualité de la vie au travail et de l'état de santé des populations travailleuses ne se fera pas aisément. Il faudra intensifier encore les processus de décision et de politique pour l'amélioration des conditions et du milieu de travail, de la prestation des soins de ST et de la réglementation de la sécurité sociale. La dimension socio-économique et administrative du processus dans son ensemble exigera des connaissances solides des implications techniques, sociales, financières, juridiques et institutionnelles pour trouver des solutions efficaces.

Les soins de ST offerts aux travailleurs devraient viser leur santé totale et couvrir les soins préventifs et curatifs, et inclure aussi la promotion de la santé, la réadaptation et la réparation afin d'assurer un prompt rétablissement et une reprise rapide du travail. L'accent devrait être mis sur la qualité, la pertinence et l'efficacité des services de ST ainsi que sur l'évaluation, la coordination et la collaboration lors de l'établissement et du développement d'infrastructures efficaces nationales de SST.

Le concept global de **productivité** devrait être changé au profit du lien de la qualité de la production, de son utilité et de son impact sur la santé des travailleurs, l'environnement, la santé publique et la qualité de la vie. La ST doit faire partie intégrante du développement économique et être associée à la création d'emplois tout en assurant un juste équilibre entre les buts économiques et sociaux. Si on admet que la protection des travailleurs constitue une valeur ajoutée dans le processus de développement durable, il faut alors aussi considérer les dépenses de ST comme des investissements dans l'économie nationale, parce qu'elles réduisent le coût des AT-MP. De plus, la création d'emplois dans le domaine de la SST pourrait faire réaliser à la société des économies indirectes.

Ainsi, pour donner à la ST une dimension véritablement sociale, toutes les personnes et instances concernées par l'économie et la protection des travailleurs devraient unir leurs efforts pour trouver des solutions pratiques et proposer des arrangements institutionnels en faveur d'une protection efficace de la ST.

5. Conclusions

Le BIT compte tout mettre en œuvre pour forger une alliance globale et promouvoir des partenariats entre toutes les parties engagées dans la protection de la santé et la promotion de la justice sociale pour protéger la santé des travailleurs dans le monde entier. La prévention, la protection et la

réadaptation peuvent briser le cercle vicieux de la maladie, du chômage et de la pauvreté et contribuer à l'émergence de nouvelles dimensions et de nouvelles valeurs: meilleure santé, meilleures conditions de travail, meilleurs débouchés professionnels et vie au travail plus productive et plus satisfaisante. Ce sont là autant d'éléments qui font partie du concept de Travail Décent que prône le BIT. Une telle évolution bénéficiera **et** à l'individu **et** à la société parce qu'elle améliorera la productivité, augmentera les richesses, permettra de réduire les coûts sociaux dus aux maladies professionnelles et contribuera à l'amélioration de la santé des travailleurs.